

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18137372

de

MONITEUR BELGE

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

05-09-2018

BELGISCH STAATSBLAAD

29 AOUT 2018

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0426 044 784**

Dénomination

(en entier) : **FLORIMO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Chenet 1 à 5150 Floriffoux**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat des administrateurs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2018

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de renouveler pour une période de 6 ans les mandats des administrateurs venus à expiration à la présente assemblée générale à savoir :

- Madame Marie-Christine de SCHAEETZEN
- Monsieur Etienne de DORLODOT
- la SA AGRIFLOR représentée par Monsieur Etienne de DORLODOT
- la SA SOGESA représentée par Monsieur Etienne de DORLODOT

Ceux-ci viendront à échéance à l'assemblée générale de 2024 et seront exercés à titre gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

L'assemblée générale confirme la décision prise par le Conseil d'Administration de nommer Monsieur Etienne de DORLODOT administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration pour une durée de 6 ans expirant à l'assemblée générale de 2024. Son mandat sera exercé à titre gratuit sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Pour extrait conforme,
Etienne de DORLODOT
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/09/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).